
GISELLA GRUBER : Bonjour ou bonsoir. Bienvenue à toutes les personnes qui sont présentes à cet appel de l'ALAC en ce mardi 24 novembre, à 19 h UTC.

Sur la chaîne anglaise, nous avons Alan Greenberg, Garth Bruen, Tim Denton, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Kaili Kan, Sebastien Bachollet, Sandra Hoferichter viendra nous rejoindre dans quelques minutes, Vanda Scartezini, Seun Ojedeji, Ron Sherwood, Julie Hammer, Olivier Crepin-Leblond, Christopher Wilkinson, Beran Gillen, Glenn McKnight, Cheryl Langdon-Orr et Siranush Vardanyan.

Sur la ligne espagnole, pour l'instant, il n'y a pas de participants. Nous avons des personnes qui écoutent sur Adobe Connect.

Et sur la chaîne française, nous avons Pierre Dovanou et Wafa.

Nous avons les excuses d'Alberto Soto, de Tijani Ben Jemaa, de León Sanchez, d'Eranga Samarathna, de Murray McKercher et de Bastian Gosling.

Et du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang, Silvia Vivanco et moi-même, Gisella Gruber. Monsieur Hilali nous a également rejoints.

Nous avons nos interprètes. Pour le français, donc, Camilla et Isabelle.

Sur le canal russe, Ekaterina et Galina.

Et sur le canal espagnol, Veronica et David.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

J'aimerais rappeler à tout le monde de bien donner son nom une fois que l'on prend la parole pour la transcription ainsi que pour que les interprètes vous identifient sur les autres canaux. Sinon, on entendra uniquement « nouvel intervenant ». Et n'oubliez pas de parler fort, de manière claire et pas trop vite, pour permettre à l'interprétation de fonctionner correctement.

À vous, Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Gisella.

Nous avons beaucoup de choses à faire aujourd'hui. Donc, je vais demander à tout le monde d'essayer d'intervenir de manière concise et précise, de manière à pouvoir parler de tout ce dont nous devons parler.

Alors, est-ce qu'il y a d'autres points à ajouter à l'ordre du jour? Des commentaires sur cet ordre du jour?

Puisque personne ne prend la parole et que personne ne lève la main, nous allons adopter notre ordre du jour, tel qu'il apparaît. Nous n'avons pas pu l'envoyer une semaine à l'avance, comme on l'avait espéré, mais nous avons quand même fait tout notre possible. Il y a eu des changements parce qu'en fait, il y a beaucoup de situations qui sont en train de changer à la minute.

Alors, le premier point, c'est donc la révision de toute mesure à entreprendre qui demande une action de la part de l'ALAC.

HEIDI ULLRICH : En fait, les mesures à entreprendre datent de la réunion de Dublin. Et il y a un point de l'ordre du jour qui en parle directement. Donc, est-ce que vous souhaitez en parler maintenant peut-être?

ALAN GREENBERG : Oui. Nous allons le faire à ce moment-là.

Alors, le point suivant, c'est donc la révision des activités en matière d'élaboration de politiques. Donc, Ariel, vous allez en parler. Et si je comprends bien, nous allons parler du site Web ALAC, le nouveau site Web ALAC.

Donc, Ariel, je vous passe la parole.

ARIEL LIANG : Merci, Alan.

Donc, je vais prendre la partie politique sur le site Web At-Large, et je vais donc passer en revue les commentaires publics sur lesquels il y a eu des énoncés ou des annonces de l'ALAC.

Donc, il y a six commentaires publics sur lesquels l'ALAC travaille. Premièrement, donc, gTLDs et marché. Et donc, les propositions d'index – donc, il y a une première rédaction qui a été faite. Donc, nous attendons en fait le commentaire d'Alan avant de lancer une période de commentaires publics à la communauté.

ALAN GREENBERG : Eh bien, mon commentaire est le suivant : nous pouvons maintenant ouvrir cette période de commentaires.

ARIEL LIANG : D'accord. Donc, je vais la mettre en place.

Deuxièmement, mise en application proposée des recommandations de processus de développement de politiques de la GNSO sur la politique de transfert des bureaux d'enregistrement. Donc, Holly a rédigé une déclaration et ouvert la période de commentaires publics, donc 20 novembre 2015. Donc, si vous souhaitez faire des commentaires là-dessus, vous pouvez cliquer sur *community started commenting on the first draft*. Et donc, vous pouvez, à ce moment-là, ajouter votre commentaire dans la partie en dessous.

Donc, voilà où nous en sommes.

Troisièmement, *mise* en application prévue du protocole d'accès de données de nouveaux enregistrements. Alors, sur celui-ci, donc, la dernière rédaction a déjà été publiée. Et l'ALAC, donc, est prêt à ratifier la déclaration. Donc, la période de votes se terminera le 27 novembre 2015. Ça, c'est pour le troisième point.

Quatrièmement, les directives de développement d'ensemble de règles de génération d'étiquettes – donc, LGR pour le deuxième niveau –, là-dessus, il y a une rédaction de déclaration qui est en cours en ce moment même. Et donc, ceci devrait se terminer le 1^{er} décembre 2015. Vous pouvez suivre un petit peu le progrès de ceci.

Ensuite, rapport sur les questions préliminaires par rapport au processus de développement de politiques de la GNSO pour revoir tous les mécanismes de protection des droits. Là, nous avons une déclaration qui a été rédigée. Les premiers commentaires ont été faits récemment. Donc, vous pouvez là-dessus faire vos commentaires.

Et dernier point, rapport préliminaire de la révision de la mise en application du programme des nouveaux gTLDs. Donc là, il y a eu téléchargement de ceci. Et la période de commentaires publics vient de commencer aujourd'hui et elle se terminera le 30 novembre. Donc, voilà pour ce qui est des périodes de commentaires publics. ALAC a décidé de ne pas faire de déclarations par rapport au retrait du service WHOIS. Donc, voilà, la période de commentaires est ouverte, mais nous ne ferons pas de déclaration.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Ariel. Il faut noter que pour ceux qui sont prêts aux commentaires pour l'At-Large, il y a en fait des délais qui sont assez courts. Donc, si vous prévoyez de faire des commentaires, lisez bien les déclarations, de manière à ce que vos commentaires soient raisonnables.

Y'a-t-il d'autres questions par rapport à ces activités de développement de politiques? Y'a-t-il des choses que vous souhaiteriez soulever? Il y a beaucoup de choses qui sont en cours, et nous pensons qu'il est vraiment important – en tous cas, moi, je le pense – que les gens s'impliquent, que les gens lisent cette déclaration, qu'ils ajoutent leurs commentaires au Wiki, que ce soit des commentaires positifs ou

négatifs, identifications des problèmes. Il faut absolument qu'il y ait des personnes qui participent à la rédaction de ces différentes politiques.

Y'a-t-il des commentaires ou des questions? Bon, je ne vois personne qui prend la parole, je n'entends personne. Donc, nous passons au point suivant. Et le point suivant, c'est donc la révision des candidatures actuelles ALS. Et donc, avant de passer la parole au personnel, je vais noter que – excusez-moi, j'ai un problème de contrôle à distance.

Donc, Jimmy Shultz, son ALS vient d'être approuvée hier. Donc, félicitations. Je crois que c'est la première fois depuis déjà un certain temps qu'il y a un membre de l'ALAC qui a soumis sa demande de candidature. Et je suis très content qu'on ne l'ait pas rejeté.

HEIDI ULLRICH :

Merci, Alan. Je vais passer en revue notre progrès. Nous en sommes à 194 structures At-Large. Donc, nous sommes pratiquement à 200. Encore une fois, félicitations à Jimmy. Actuellement, nous n'avons pas de nouvelles candidatures sur lesquelles nous devons voter. Donc, le personnel va s'occuper d'une ALS de la République dominicaine qui est en cours. Il y en a une autre, l'Association de la technologie de l'informatique du Liban, je crois. Et on devrait donc la recevoir assez rapidement.

ALAN GREENBERG :

Merci, Heidi. Je note par rapport aux discussions que nous avons eues par rapport aux ALS et aux attentes, il y a un certain nombre des RALOs qui ont noté qu'elles savaient qu'elles avaient des ALS qui étaient

inactives, voire qui ne fonctionnaient plus. Et donc, j'encourage les RALOs à s'occuper de ce genre de chose de manière diligente. S'il y a des ALS qui n'existent plus ou qui ne sont plus éligibles à titre d'ALS, eh bien, nous vous demandons de regarder un petit peu ce qui se passe. Ce n'est pas la peine d'établir des attentes si les ALS n'existent plus. Voilà. Merci.

Y'a-t-il d'autres choses à dire sur les ALS?

Nous allons réactiver le Groupe qui s'occupe des attentes parce qu'il s'était un petit peu endormi avec la réunion de Dublin et ensuite, avec tout le travail sur la responsabilité, mais ce travail va donc recommencer.

Ensuite, les rapports des groupes de travail des liaisons, des RALOs ou d'autres. Donc, d'une manière générale, ils sont affichés, mais nous avons en général très peu de temps pour les personnes qui souhaitent soulever des points dans l'attention de la communauté At-Large...

Donc, maintenant, je donne la parole à toutes les personnes qui ont soumis des rapports, des personnes souhaitent nous dire ce qui peut être intéressant.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous m'entendez bien? Oui?

ALAN GREENBERG : Très bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Fantastique.

Il y a beaucoup de choses qui se passent au sein du Conseil de la GNSO. La première chose, c'est déjà pendant la réunion, la dernière réunion, je ne sais pas si vous vous en souvenez, à Dublin, il n'y avait pas de solutions, pas de votes pour un nouveau président au Conseil de la GNSO. Donc, la GNSO a dû continuer d'avancer avec ces deux vice-présidents de l'époque, qui ont fait un excellent travail en position intérimaire. Et donc, lors de la dernière réunion — l'appel de la GNSO la semaine dernière a eu comme objectif de trouver une solution. Alors, c'est donc le mois dernier, et il y en a eu un autre le 19 novembre ce mois-ci. Et cet appel a eu lieu en même temps que les discussions bilatérales qui avaient lieu entre les différentes chambres de la GNSO.

Je vous rappelle qu'il y a une chambre contractante qui s'occupe des opérateurs de registres et des registrants. Et une autre chambre qui s'occupe des parties prenantes commerciales et non commerciales. Bref, grâce à toutes les discussions qui ont eu lieu, les élections ont pu avoir lieu et il y a eu un vote à 100 % pour le président, qui s'appelle James Bladel. Donc, le vice-président est — donc, des parties contractantes, Donna Austin. Et le vice-président pour les parties non contractantes sera Heather Forrest. Donc, ces personnes sont impatientes de commencer à travailler. Elles savent très bien qu'il y a une montagne de travail qui doit être effectué. Donc, ces personnes sont enthousiastes et attendent avec impatience de se lancer dans tout ceci.

Il y a beaucoup de discussions qui ont lieu pendant l'appel. En ce qui concerne l'adoption d'une charte du Groupe PDP, Processus de

développement de politiques, sur les services d'annuaires de nouvelles générations pour remplacer le WHOIS. Comme vous l'avez entendu dire à l'instant, il y a une déclaration de l'ALAC là-dessus. Et il y a aussi beaucoup de discussions par rapport à certains amendements apportés à la charte en elle-même, un amendement pour les motions. Il y a un soutien pour l'amendement, après il y a eu un non-soutien et ensuite, un soutien pour l'amendement. Donc, la motion a été adoptée, mais je n'ai pas exactement compris ce qui s'est passé. Mais de toute façon, nous avons adopté ceci. Donc, le travail est en cours. Parce que les choses sont claires : il nous faut avancer. Nous comprenons bien qu'il y a certaines variations. Vous pouvez d'ailleurs écouter tout ce qui s'est passé pendant cet appel. D'ailleurs, l'enregistrement existe. Donc, n'hésitez pas à vous le procurer, sinon la transcription, si vous le souhaitez.

Quoi qu'il en soit, les motions ont fait l'objet d'une discussion sur la liste de diffusion.

Donc, voilà un petit peu pour l'instant tout ce qui s'est passé. Donc, le reste de mon rapport est en ligne, comme vous le savez, avec mes notes, avec les points de travail, etc.

Voilà. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier. Olivier, est-ce que vous avez des choses à rajouter par rapport à la question à savoir pourquoi James a été élu non pas à Dublin, mais maintenant?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Alors, une des difficultés que nous avons rencontrées par rapport au processus de sélection, c'est qu'un certain nombre de personnes qui devaient voter – bon, la différence entre l'ALAC et la GNSO, c'est qu'il y a le nouveau conseil qui sélectionne en fait le président suivant. Et les nouveaux au Conseil, en fait, ne connaissaient pas bien les règles et donc, il pensait qu'il fallait qu'il y ait une autre série après. Et donc, ils ont exprimé leurs préoccupations par rapport à James. Ils pensaient en fait qu'il fallait qu'ils expriment leurs préoccupations d'abord et ensuite, qu'ils seraient élus ensuite. Et donc, une fois qu'on a dîné ensemble, on s'est rendu compte qu'il y avait eu cette erreur. C'était en fait une question de non-compréhension. Donc, on a un petit peu trébuché là-dessus. Et au bout d'un certain temps, on s'est rendu compte – bon, c'est un petit peu gênant, effectivement, et il faut que ce genre de discussion ait lieu avant le processus d'élection, de manière à ce que les gens sachent à quoi s'en tenir.

Donc, ceci n'a eu aucun impact sur l'intérêt ou sur le respect suscité par James à la GNSO. Oui, il vient d'une partie contractante, il y a certaines des personnes qui ne sont peut-être pas d'accord avec la manière dont son entreprise fonctionne ou les affaires que font sa société, mais il est un membre de la communauté qui a une attitude équitable, il a une attitude équilibrée et donc, je pense que c'est un bon point pour l'avenir.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Olivier.

Y'a-t-il d'autres personnes qui ont des questions pour Olivier? Des personnes qui souhaitent soulever des questions par rapport à ceci?

Bon, il semblerait que la réponse est « non ». Nous allons donc passer à la suite. D'ailleurs, nous avons pris de l'avance déjà.

Alors, le point suivant, le point 7. Je ne sais pas si vous vous en souvenez — enfin, je l'espère —, lors de la réunion de Dublin, la réunion mensuelle de NARALO a inclus une séance avec Allan Grogan pour la conformité. Et donc, il y a eu des réponses qui ont été apportées qui n'ont pas été réellement satisfaisantes. Donc, Garth a demandé à ce qu'il y ait une lettre qui soit écrite par l'ALAC et qui soit soumise.

Et j'ai fait un certain nombre de révisions, j'ai apporté un certain nombre de révisions à cette lettre. Et donc, je laisserais la parole à Garth s'il le souhaite, mais en fait, il n'est pas d'accord avec tous les changements que j'ai apportés. Mais il s'est dit qu'il fallait d'abord envoyer la lettre et qu'après, on pourrait discuter des détails. Mais selon le message qu'il m'a envoyé, je crois qu'il est d'accord pour que la lettre telle qu'elle existe actuellement — ou avec quelques petits ajustements — soit envoyée le plus rapidement possible.

Donc, j'aimerais maintenant ouvrir la discussion là-dessus.

Garth, allez-y.

GARTH BRUEN :

Alan, j'aimerais être clair par rapport à ça. Je l'ai déjà dit d'ailleurs : les corrections qui ont été apportées à la lettre ne me posent pas problème, mais c'est surtout le raisonnement que vous aviez envoyé dans votre e-mail. D'ailleurs, je vous l'ai expliqué. Par rapport à certains

des faits – et je suis en train de perdre du temps maintenant pour tout le monde parce que je suis en train de parler d’une conversation privée.

Quoi qu’il en soit, pour revenir à ce qui nous intéresse, la plupart de tout ceci sont liés à la confiance du consommateur, la manière dont l’ICANN représente la confiance du consommateur et la manière dont on va préserver cette confiance.

Il y a en fait trois questions principales dans cette lettre. La première, c’est qu’il y a à peu près un an, plus d’un an, Fadi Chehadé a annoncé que l’ICANN allait engager un poste spécialement créé, un directeur pour les mesures de sécurité en terme de la consommation. Et donc, c’est vraiment une protection du consommateur. Il y a une année qui s’est passée et on ne sait pas si ce poste a été créé. De toute évidence, il n’a pas été pourvu. Donc, j’ai demandé au personnel s’il y avait des gens qui s’occupaient des questions du consommateur, et la réponse a été « non ». Donc, il y a eu ce poste qui a été annoncé par le PDG. Maintenant, où est-il ce poste? Où est cette personne qu’on nous a promise? Donc, ça, c’est la première chose.

Deuxièmement, en ce qui concerne l’application de la confiance du consommateur [peu clair], je note que la confiance du consommateur, ça fait partie de la déclaration de mission de l’ICANN. Et donc, le fait que ceci fasse partie de cette déclaration de mission, c’est important. Donc, ceci est sur le site Web, ceci est dans les documents. Cela fait partie de la déclaration de mission du Département de conformité, donc c’est important. Ça, c’était le deuxième point.

Troisièmement, en terme de conformité, il faudrait que le département se soit engagé à rencontrer la communauté pour parler de ces questions

de confiance du consommateur. Et donc, lorsqu'on regarde la liste des différentes parties prenantes, les parties prenantes avec lesquelles la conformité a pu parler, eh bien, l'At-Large n'en fait pas partie. At-Large a rencontré les plus grands groupes de parties prenantes, mais n'a pas rencontré la conformité. Donc, le Département de conformité était censé rencontrer différents groupes de consommateurs pour parler des différentes questions. Et lorsque j'ai posé la question au directeur de la conformité avec qui il avait eu des réunions, eh bien, il y avait des groupes de consommateurs qui faisaient partie de l'At-Large. Donc, ces personnes, en fait, sont accessibles à l'ICANN. Il y a des personnes qui sont présentes aux réunions, que l'on peut contacter, mais le Département n'a pas réellement rencontré de vrais groupes de consommateurs. Donc, il y a un manque de coopération, il y a un manque de collaboration de la conformité avec la communauté At-Large. Donc, on ne va pas dire qu'on rencontre différents groupes de parties prenantes avec la communauté ICANN et ensuite, ignorer l'At-Large.

Donc, voilà les deux choses que je mentionne dans la lettre. J'en ai parlé à Dublin directement avec les personnes concernées. J'ai d'ailleurs obtenu le soutien de beaucoup d'entre vous et j'espère pouvoir faire avancer les choses pour obtenir une clarification là-dessus. Parce que je crois que c'est extrêmement important.

ALAN GREENBERG :

Merci, Garth. Excellent résumé.

Y'a-t-il des personnes qui souhaitent faire des commentaires là-dessus?

Je note que la version qui est affichée à l'écran n'est pas la version définitive. La bonne version existe sous forme de lien dans l'ordre du jour. Donc, vous pouvez la regarder si vous le souhaitez. Mais puisqu'il semblerait qu'il n'y a pas de commentaires, si ce n'est que les gens appuient les changements, eh bien, nous allons envoyer ceci rapidement. Mais je peux attendre un jour ou deux si vous souhaitez la lire, identifier les erreurs de frappe ou d'autres changements importants. Et s'il y a des changements, j'informerai ALAC. À moins que ce soit des petits changements cosmétiques.

Tim.

TIM DENTON :

Oui. Je voulais simplement ajouter un point. Dans notre travail, parfois il y a des choses qui sont importantes à dire. Et donc, ce que vient de dire Garth, c'est vraiment des choses importantes. Ce qui est important, ce n'est pas la manière dont on s'exprime, mais ce qu'on dit réellement. Les intérêts du consommateur sont quelque chose de très important. C'est une suggestion très significative.

ALAN GREENBERG :

J'imagine que vous appuyez cette lettre?

TIM DENTON :

Oui, tout à fait.

ALAN GREENBERG :

C'était juste pour être clair là-dessus.

Très bien. Donc, s'il y a un consensus, très bien.

Y'a-t-il des personnes à l'ALAC qui écoute l'appel qui souhaite ne pas envoyer ce texte ou qui souhaite envoyer une lettre un petit peu différente?

Je n'entends personne. Je ne vois pas de mains levées. Donc, ceci est approuvé par l'ALAC par consensus. Nous allons donc passer au point suivant. Merci à tous.

Le point suivant, c'est donc la stratégie – c'est donc la nouvelle stratégie de réunion. Donc, au cours des mois passés, nous avons, avec Beran et d'autres personnes, essayé d'obtenir un plan pour les réunions A, B et C, pour les nouvelles réunions. Donc, nous allons passer ceci en revue dans les détails au cours des quelques minutes à venir. Et donc, il faut absolument que nous comprenions bien tout. Même si ceci a l'air d'être un plan détaillé par rapport à la semaine, au fur et à mesure que nous allons nous approcher de la réunion, eh bien, il pourrait y avoir des changements. C'est la réalité, on ne peut pas prévoir une réunion seule. Donc, il faut parfois attendre que les autres donnent leur point de vue. Il y a d'autres réunions qui seront ajoutées et qui ont un impact sur notre emploi du temps, parfois de manière significative. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà un tableau qui vous guide et qui nous guide un petit peu par rapport à ces réunions. Donc, comprenons bien qu'il pourra y avoir des changements, mais c'est ce que nous pouvons faire de mieux jusqu'à maintenant sans connaître les réunions – les autres réunions.

Donc, je vais passer la parole à Beran. Et je pense peut-être à Gisella qui s'occupe également beaucoup de ces réunions. Je ne sais pas également

comment ça va se passer dans les détails, mais Beran, je vous passe la parole.

Beran, vous nous attendez? Êtes-vous sur Adobe Connect? Je pense que ça va être une réunion courte, hein?

Beran, êtes-vous connectée?

Gisella, est-ce qu'elle est connectée? Y'a-t-il quelqu'un de connecté à cet appel?

GISELLA GRUBER : Beran n'est connectée qu'à travers Adobe Connect, donc je vérifie avec l'opératrice pour voir si on peut l'entendre. Donnez-moi un instant.

ALAN GREENBERG : Je pense que les réunions peuvent être vraiment très très rapides si personne ne participe.

GISELLA GRUBER : Pardon, Alan, Beran ne semble pas répondre. Donc, on va essayer de la recontacter. On s'en excuse.

ALAN GREENBERG : D'accord. Je ne vais pas représenter ce point. C'est la seule sauvegarde que je fais.

Donc, le point suivant est le soutien de candidats pour l’Affirmation d’engagement du choix de consommateur, de la confiance du

consommateur. C'est une question qu'on a discutée à Dublin. Et vous vous souviendrez que j'avais proposé qu'afin d'accélérer, l'ALT dût faire un premier triage, une première sélection des candidats qui allaient participer à ce programme de soutien et puis aller remettre une liste à l'ALAC. Il semblait qu'il y avait beaucoup de personnes qui n'étaient pas d'accord avec cette proposition. Et donc, on a proposé de créer une équipe chargée de ce soutien pour les candidats qui participent à ce programme l'année prochaine. Et on a décidé de faire de la sorte.

Donc, on a lancé un appel pour membre de ce groupe de soutien ingéré par des membres ALAC de chaque région. Et on était censé identifier une personne de chaque RALO, donc c'était au total dix membres qui allaient intégrer cette équipe. L'idée était de présenter des candidats pour présenter ce groupe avec la conformité des autres membres ALAC. Et nous commençons à atteindre un point critique parce qu'il faut vraiment que l'on reçoive des candidats, autrement on ne va pas pouvoir intégrer cette équipe de soutien. Donc, c'est vraiment nécessaire que l'on reçoive ces candidats dans les prochaines deux semaines.

Alors, je voudrais à ce point-là demander aux autres membres de l'ALAC comment vous voulez que l'on agisse, comment vous voulez que l'on procède? Il faudrait une réunion de ce type d'ici deux semaines, donc il faut vraiment absolument que l'on identifie les membres qui vont intégrer ce programme.

Tim.

TIM DENTON : Je me trompe peut-être, mais Alan, on a discuté de la possibilité d'avoir une proposition qui identifie les volontaires. Oui, c'est ça, c'est pour soutenir les bénévoles.

ALAN GREENBERG : On a déjà des bénévoles...

TIM DENTON : Merci.

ALAN GREENBERG : Oui. Vous avez raison. C'est tout à fait correct. Holly, allez-y.

Je pense que Seun voulait également prendre la parole, on va le mettre sur la liste.

HOLLY RAICHE : Pour préciser, c'est un comité de sélection?

ALAN GREENBERG : Non, ce n'est pas un comité de sélection, c'est un comité de soutien. On a neuf personnes qui ont identifié leur participation en tant que membre de l'équipe de soutien de l'ALAC au nom de [peu clair]. Donc, il faut que l'on soutienne ces candidats, soit d'autres, soit certains, mais il faut que l'on décide qui, que l'on établisse des priorités, que l'on fournisse des lignes directrices aux personnes qui veulent participer à ce processus.

HOLLY RAICHE : Oui, moi, je pourrais bien le faire au nom de l'APRALO, si vous voulez.

ALAN GREENBERG : Merci, Holly.

Je ne demande pas à avoir une liste de bénévoles ici, en ce moment, lors de l'appel, bien que je vous remercie, mais il faut que l'on ait un représentant d'ALAC soutenu par les autres. Vous pouvez vous arranger entre vous au sein de chaque région, et un représentant des RALOs. Ce que je veux dire est que si on n'identifie pas des membres qui puissent intégrer cette équipe, il va être très difficile vraiment de pouvoir avoir une équipe de soutien. Alors, l'ALAC devrait modifier la manière dont on procède à soutenir les candidats. Et donc, je vous rappelle tous qu'il faut vraiment que l'on commence à avancer, que l'on fasse vraiment de progrès parce qu'il ne nous reste pas infiniment de temps.

Alors, on a Cheryl et après, Sébastien. Seun, pardon. Pas Cheryl, mais Seun.

SEUN OJEDEJI : Merci. Je sais qu'il y a eu des problèmes de communication par rapport à cette question spécifique. Et je voudrais demander que l'on demande des propositions de candidats. Et je voudrais vous demander on pouvait, ou pas, passer aux questions adressées aux membres du Comité pour que, dès que le Comité sera formé, ces questions puissent être répondues. Je pense que par rapport à cette question de communication, il faut penser d'abord aux propositions pour après [peu

clair] les membres du Comité. Donc, il faut vraiment que l'on reçoive des réponses des RALOs.

ALAN GREENBERG :

Pardon, Seun. Je m'excuse si je n'ai pas répondu à votre courrier électronique. C'est vrai que l'on reçoit de mail tous les jours, mais je cite – pour être clair, ce que je cherche, ce sont des objections aux processus, d'une part.

Numéro 2 : un membre ALAC de chaque région qui participe aux processus de soutien.

Numéro 3 : le nom de la personne désignée au niveau régional pour chaque région. Donc, je ne sais pas si c'est clair ce que l'on cherche. En tous cas, je veux que vous sachiez que c'est ça que je cherche. Il pourrait y avoir une objection aux processus identifiés, donc, par conséquent, il faut que l'on agisse par consensus et après, on vise à avoir cinq membres ALAC et cinq membres des régions désignés par l'organisation régionale [peu clair] par les dirigeants de cette RALO régionale.

Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. C'est vrai que la situation est difficile. Je le comprends. Je tiens à suggérer que si les RALOs ont des personnes à proposer pour qu'elles intègrent cette équipe de soutien, il faudrait que l'on accepte ces personnes. Mais il y a toujours ces problèmes de date butoir et de délais. Il ne faudrait pas que l'on passe trop de temps à discuter du processus sans faire de progrès. Donc, si la RALO a des propositions de

personnes qui ne sont pas dans la liste attendues, il faudrait qu'on accepte les propositions de bénévoles de toute façon.

ALAN GREENBERG : Merci, Sébastien. Alors, on a cette proposition d'accepter des personnes des RALOs qui soient proposées par les RALOs.

Afin d'accélérer un peu, dans le but de [peu clair], j'accepte la proposition de Sébastien.

Est-ce que le reste de l'ALAC est d'accord ou est-ce que les membres ALAC souhaitent continuer d'essayer d'avoir des bénévoles qui soient membres ALAC?

Maureen, est-ce que vous avez quelque chose à dire? Si vous êtes pour, si vous êtes contre, on veut savoir ce que vous en pensez. Holly, qu'est-ce que vous en pensez?

Certains disent qu'ils le soutiennent... Alors, est-ce qu'il y a des personnes qui sont en désaccord? Y'a-t-il quelqu'un qui veut s'abstenir?

TIM DENTON : Je m'abstiens.

SEUN OJEDEJI : [Inaudible].

ALAN GREENBERG : Qu'est-ce que vous dites, Seun?

SEUN OJEDEJI : [Inaudible]

ALAN GREENBERG : Pardon, je ne vous comprends pas. Répétez.

SEUN OJEDEJI : Moi, je veux m'abstenir.

ALAN GREENBERG : Ah, d'accord. Donc, on a une abstention. Pas de désaccord. On a plusieurs personnes qui soutiennent cette motion. Et alors, je déclare la motion adoptée par consensus. Nous allons envoyer un nouveau courrier électronique immédiatement à la fin de cet appel pour communiquer notre décision et voir s'il y a des choix qui ont été faits par rapport aux processus à suivre.

Point suivant – c'est vraiment un miracle, mais on est à l'avance par rapport à notre ordre du jour.

HEIDI ULLRICH : Alan, pardon, je voudrais parler. Je pense qu'on a sauté un point de l'ordre du jour. Donc, on n'est pas tellement en avance.

ALAN GREENBERG : C'est vrai. Mais on est de toute façon en avance. On revient à la nouvelle stratégie des réunions, alors. Beran, est-ce que vous pouvez parler maintenant?

BERAN GILLEN : J'avais des problèmes de connexion tout à l'heure, mais je suis avec-vous maintenant.

ALAN GREENBERG : Bien. Alors, j'explique ici que le but est d'expliquer comment utiliser la nouvelle stratégie des réunions sachant qu'il va y avoir beaucoup de modifications une fois que la stratégie sera mise en œuvre. Et ce n'est pas ce qu'on avait discuté au début, mais en tous cas, c'est le résultat de cette discussion. Donc, on voudrait savoir déjà ce qu'on prévoit de faire une fois que les détails seront définis.

Allez-y, Beran.

BERAN GILLEN : Merci, Alan.

Je pense que nous comprenons, pour la plupart, que la réunion de Marrakech de mars de l'année prochaine sera déjà une des réunions de la nouvelle stratégie, et ce sera une réunion de sept jours – de six jours. On aura une réunion courte en juin, et la réunion de sept jours viendra à la fin de l'année.

Alors, vers la fin de la présentation, j'espère, vous pourrez me donner vos retours et partager, mettre en commun avec le reste du groupe ce que vous en pensez.

Alors, la réunion commence samedi. Et tout cela s'applique à la réunion. Voyez qu'AFRALO prévoit d'organiser des sessions de renforcement de compétences — de formation de capacités comme on appelle

autrement — pour la communauté locale. C'est un programme d'une heure par jour tous les jours. C'est quelque chose qui a été destiné à la communauté. Vous noterez en même temps que l'on commence à 9 h ce qui est différent de ce que l'on a d'habitude. D'habitude, on fait ces sessions de 7 h à 8 h. On espère pouvoir maintenir cette heure de 9 h parce que ce serait mieux pour les participants.

Alors, samedi, on a la séance qui prend la majorité de la journée, on a des réunions des groupes de travail. Et ce que l'équipe a fait a été à la fin de beaucoup d'heures de travail là-dessus. Nous avons décidé de consacrer le temps à ces séances parce que nous savons que les groupes de travail trouvent ces informations et ces séances de formation très utiles et très importantes. Donc, l'idée est d'avoir différents créneaux horaires.

Dimanche, on a aussi une réunion des dirigeants régionaux avec les participants au Programme de formation de compétences. Et puis, on a une réunion d'une heure avec les directeurs du Conseil d'administration de l'ICANN. Et je veux signaler ici deux points. Et c'est que la nouvelle structure des réunions est en [peu clair], ce qui veut dire qu'on a 90 minutes en début de journée et à la fin de chaque journée qui sont disponibles à consacrer. Parce qu'en fait, si on avait des sessions d'une heure, ça pourrait ne pas être suffisant. Parce qu'on commence un peu plus tard et le temps qu'on finisse, ça ne nous donne pas vraiment le temps de tout faire.

Alors, samedi et dimanche, on a toujours ce temps. Pour les sessions de samedi, dimanche, en tous cas, c'est le temps.

On a 25 minutes pour dimanche. Et on a la réunion du Secrétariat régionale dimanche. La réunion des RALOs pour assurer que les cinq RALOs participent pendant une heure, une heure et demie. Alors, tout ce qui est programmé, en fait, inclura les cinq RALOs à chaque réunion.

Et puis, si l'on passe à lundi, on a la cérémonie d'ouverture qui dure une heure et demie et on a les sujets d'intérêts. Pendant la réunion, on a beaucoup de discussions. Et dans notre dernière réunion, d'ailleurs, on a discuté quels étaient les sujets d'intérêt, et on a décidé que ce serait peut-être mieux de laisser cela aux autres jours pour avoir toujours ces activités dans la salle principale afin qu'il y ait plus de personnes qui puissent participer. Donc, pour lundi, on a plusieurs salles en parallèle, en tous cas pour l'instant. On compte avoir ça.

Et pour mardi — il reste des jours où on a des sessions de participation de la communauté. L'idée serait de faire des activités de sensibilisation pour la communauté, que ce soit des ONG ou des universités. Donc, nous avons consacré à peu près quatre heures par jour à ces activités de sensibilisation, d'implication. L'idée serait de compléter alors le temps qui est consacré à la fin de chaque journée pour pouvoir discuter de ces questions.

Mardi, on espère avoir reçu les retours du Comité d'organisation.

Mercredi, nous avons le gala.

Il y a beaucoup de personnes qui sont arrivées dimanche soir et qui vont quitter après le gala, mercredi soir.

Mercredi, on a quelques groupes de travail le matin et on a une réunion de l'ALAC avec le Conseil. Cette réunion de l'ALAC avec le Conseil a été remise jusqu'à la fin de la réunion afin de permettre qu'il y ait davantage de discussions, de politiques avant la réunion, pour que l'on puisse informer le Conseil d'administration. Et on aurait à peu près une heure et demie de discussions avec le Conseil d'administration, dépendamment de la manière dont on s'organise.

On a une autre réunion après la réunion avec le Conseil. On a la finalisation de l'ALAC et puis on a une réunion le soir. On a également un cocktail avec un groupe de travail qui pourrait être le CCWG, l'ICG, le CWG. On verra quel est le groupe prioritaire à ce moment-là. Et on a également une deuxième réunion, et un forum public. Avant le forum public, on a une autre réunion pour discuter de ce que l'on compte présenter. Donc, voilà ce que nous avons pour l'instant.

L'Équipe de dirigeants régionaux va participer. Et nous allons nous réunir avec les organisateurs d'AFRALO en fin de journée pour réviser ce qui aura été atteint.

ALAN GREENBERG :

J'ai un commentaire à faire. Mais si quelqu'un veut prendre la parole avant moi, allez-y.

TIM DENTON :

Alan, je veux bien prendre la parole. Je n'ai pas bien suivi pour le premier jour. Alors, on commence la réunion samedi, c'est ça?

ALAN GREENBERG : Pour cette prochaine réunion, oui, on commence samedi, c'est ça. Ça varie de réunion à réunion parce que le type de réunion diffère, mais pour la réunion A, on commence samedi.

TIM DENTON : Merci.

ALAN GREENBERG : Avec des évènements qui commencent vendredi soir. Ça pourrait bien sûr changer en fonction des besoins. Mais on n'envisage pas que le CWG ou le CCWG ait du travail d'urgence qui surgisse, mais je ne serais pas surpris si le CWG décidait qu'il leur faut avoir toute une journée de réunions avant de pouvoir commencer à travailler dans le domaine public. Mais pour l'instant, rien n'a été exprimé.

TIM DENTON : Merci.

ALAN GREENBERG : Je commence à exprimer moi-même mes remarques. Beran maintenant a noté les réunions d'ALT qui arrivent le jour avant la première réunion. En général, l'ALT se réunit plusieurs journées samedi. Et l'ALAT, en général, s'est réuni avec toutes les personnes qui voulaient participer dès vendredi, vendredi après la fin de la réunion. Même si la réunion finit jeudi, on est toujours là.

En général, on a des sessions très intéressantes avec des personnes séniors de l'ICANN et on a l'habitude de travailler ensemble, avec

Steve Crocker des fois ou des fois avec d'autres personnes. Et ce sont des réunions ouvertes très franches où on parle avec beaucoup d'honnêteté de tout ce qui se passe. Et on atteint beaucoup de résultats lors de ces réunions. Il est possible qu'on puisse ajouter une réunion d'ALT, peut-être un petit-déjeuner le premier jour des réunions, même le jour avant peut-être. Et on pourrait peut-être consacrer une heure de la réunion d'ALT le dernier jour, mais en général, on ne pense pas avoir des personnes invitées comme auparavant parce que l'idée est de pouvoir définir comment on veut avancer.

Pour moi, c'est quelque chose qui me stresse beaucoup. Bien sûr, on est prêt à recevoir des commentaires, mais il est fort probable que l'ALT cherche à recevoir des commentaires pour assurer que la réunion soit saisie.

Donc, pour moi, c'est vraiment – ça varie beaucoup et ça diffère beaucoup de ce que l'on comptait faire au début. Et c'est clair qu'on a un problème significatif, un problème profond. Ce qui est clair – en tous cas, lors de la réunion de Dublin, dans la réunion avec les problèmes que l'on a discutés lors des réunions avec d'autres dirigeants de groupe, il me semble qu'ils ont consacré à peu près 21 heures de travail. Je ne sais plus très bien quelle était la quantité exacte, mais la moitié de cela a été consacré avec d'autres groupes, tels que le SSAC ou l'équipe de participation des parties prenantes mondiales. Il y a eu beaucoup de réunions qui, en termes généraux, ont été très productives. À Marrakech, on a au total sept heures consacrées. C'est ce qu'on prévoit. Donc, on a à peu près prévu un tiers de la quantité d'heures qu'on avait à Dublin. Il est clair qu'il va falloir que l'on change nos méthodes de travail. Et on ne va pas pouvoir se réunir avec tout le

monde. Donc, il va y avoir des décisions très difficiles à prendre dans les prochains mois pour bien penser la manière de planifier cette réunion. Ce n'est pas clair ce qui va souffrir ici le plus, mais il va y avoir beaucoup de problèmes, sans doute, dans différents domaines

Commentaires ou questions? Vous m'entendez?

BERAN GILLEN : Oui, je voudrais m'exprimer là-dessus.

ALAN GREENBERG : Allez-y.

BERAN GILLEN : Par rapport aux réunions de l'ALT, à partir des retours que j'ai reçus lors de notre dernier appel, je voudrais vérifier si ce ne serait pas possible d'ajouter une heure de plus aux discussions afin que l'on ait entre deux et quatre heures au total.

ALAN GREENBERG : Beran, pardon, mais on a des problèmes graves de son. On ne comprend rien.

GISELLA GRUBER : Pardon, Beran.

BERAN GILLEN : [Inaudible]

ALAN GREENBERG : Elle ne vous entend pas, Gisella.

GISELLA GRUBER : Beran! Pardon. C'est Gisella ici, est-ce que vous m'entendez? Beran, si vous m'entendez...

BERAN GILLEN : Oui, je vous entends.

GISELLA GRUBER : Beran, vous m'entendez.

BERAN GILLEN : Oui, je vous entends.

ALAN GREENBERG : On a deux Beran qui parlent, alors!

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : On a des problèmes avec la connexion de son définitivement.

ALAN GREENBERG : Beran, on voudrait avoir une seule personne qui parle, hein? Il ne faudrait pas que vous vous interrompiez vous-même.

BERAN GILLEN : Oui. Donc, ce que je disais...

GISELLA GRUBER : Beran...

BERAN GILLEN : Oui, oui, me voilà. Je suis là.

GISELLA GRUBER : Pardon, mais on a un problème de son avec votre connexion. Est-ce que vous pouvez vérifier que le micro d'Adobe Connect est bien en muet si vous êtes en train de parler à travers le téléphone?

Est-ce que vous participez à travers Internet ou à travers le téléphone?

BERAN GILLEN : À travers le téléphone.

GISELLA GRUBER : D'accord.

Beran, c'est Gisella ici. On vous entend clairement. Merci.

BERAN GILLEN :

Bien. Merci. Alors, Alan, pour répéter ce que je disais tout à l'heure et pour ne pas me contredire, comme lorsque j'avais deux personnes qui prenaient la parole, il faudrait qu'on ajoute une heure de plus aux réunions de l'Alt afin qu'on ait un total de quatre heures pour avoir les trois heures que vous avez normalement en fin de semaine ou à la fin de la réunion si c'est bien une réunion que vous voulez avoir à la fin de la semaine. Vous pourriez très bien vouloir avoir cette réunion en début de semaine et là, ce serait différent. Mais la quantité d'heures de contact qu'on aura est variable.

Vous allez voir qu'on a consacré une heure et demie à la pause-déjeuner au lieu d'une heure. On a des pauses-café d'une demi-heure en après-midi, ce qui aura sans doute un impact sur la quantité d'heures totale qu'on aura. Et on aura moins de contact au total pour voir si on n'aurait pas moins d'heures de travail en modifiant ici le programme.

Je voudrais vraiment que tout le monde ait la possibilité de considérer ces modifications. Ce serait bien d'avoir le feedback de tout le monde.

Donc, on va passer rapidement à la réunion B. C'est celle qui change le plus. C'est celle...

On a des problèmes de son, je ne sais pas si vous m'entendez...

Donc, on va passer maintenant à la réunion B...

ALAN GREENBERG :

Beran. Alors, une remarque brève, c'est que la quantité supplémentaire le dernier jour de la réunion A, en fait, va modifier la quantité de l'intervenant... Donc, je ne sais pas si vous avez considéré cela. Je note.

BERAN GILLEN :

D'accord. Donc, nous sommes toujours en train de discuter pour savoir ce qu'il faut inclure. Et donc, nous espérons que nous pourrons rassembler toutes les informations et que les choses seront plus claires une fois que nous aurons tout à disposition, une fois qu'on saura qui est disponible. En tous cas, merci. Je vais en prendre note.

Alors, c'est bon. Maintenant, nous avons la réunion B. C'est donc quatre jours avec un début le lundi et une fin le jeudi. Donc, la première sera à Panama. Donc, la première journée, c'est surtout une journée de sensibilisation. Donc, au début, il y aura une petite séance plénière, il n'y aura pas de séance d'ouverture. Donc, une petite séance plénière avec des remarques par Olivier. Il y aura une séance d'une heure et demie seulement avec invitation de toutes les SOs et ACs.

Et ensuite, le reste de la journée, c'est donc la sensibilisation, l'implication. Nous allons nous rendre à l'extérieur, nous ne savons pas exactement où, mais nous allons nous rendre à l'extérieur. Donc, nous allons identifier des zones où nous pourrons nous occuper de cette sensibilisation. Et donc, après cette séance plénière, qui aura lieu de 9 h à 10 h 30, à partir de 11 h, après la pause-café, jusqu'à 17 h 30, ce sera donc la sensibilisation.

Alors, pour confirmer, je voudrais juste vérifier que vous avez l'emploi du temps à l'écran. C'est bon?

ALAN GREENBERG :

Oui, oui, c'est bon.

BERAN GILLEN :

Alors, maintenant, la deuxième journée, vous voyez qu'il y a eu des points de vue par rapport au Groupe de travail. Donc, il y a des colonnes avec ce que fait le GAC, la GNSO, etc., ce que font les différents groupes, et ce qui se passe dans la salle principale. Donc, on met vraiment l'accent sur le travail relatif aux politiques. Donc, nous avons décidé que plutôt que d'avoir un groupe qui s'occupe uniquement des politiques, nous n'avons pas en fait étiqueté les réunions des groupes de travail, mais le plan, c'est vraiment de nous concentrer là-dessus. Donc, la deuxième journée.

Nous essayons de rassembler les RALOs de manière à ce qu'elles puissent parler des questions qu'elles ont. Et les autres RALOs peuvent, en fait, se rassembler, voir un petit peu ce que font leurs collègues et apprendre à partir de ces informations. Donc, il nous semblait qu'il serait bien d'avoir un moment pour échanger les idées pour savoir ce que font les autres régions, de manière à ce que nous puissions tirer les leçons du travail mutuel.

Donc, nous avons la partie 1 et la partie 2 après le déjeuner, et deux réunions de groupes de travail. Donc, encore une fois, des réunions de groupes de travail sur les politiques.

Ensuite, la journée 3 : le travail au sein de la communauté, intracommunautaire, au sein de l'At-Large. Donc, nous avons l'ALAC avec le Conseil d'administration. Donc, le mercredi, ça s'est ajouté parce que nous avons eu une réunion des parties de travail il y a quelques jours et il y a eu des commentaires par rapport à cette réunion B. Il y aura encore des évolutions. Et le Conseil d'administration sera disponible soit le mardi soit le mercredi. Alors, pour l'instant, je l'ai mis

le mercredi, mais par la suite, il est possible que nous ayons une discussion par rapport à ça. En tous cas, nous pourrions le rencontrer en face à face.

Ensuite, nous avons une discussion de politiques sur la fin et ensuite, donc, le *show case*, le spectacle le soir, le mercredi.

La dernière journée, nous avons du travail intercommunautaire qui aura lieu le matin et en début d'après-midi. Et ensuite, ALT pour terminer, pour conclure ce travail.

S'il n'y a pas de questions, je vais passer à la réunion C, qui est tout à fait similaire.

ALAN GREENBERG : Il n'y a pas de mains levées.

BERAN GILLEN : Très bien. Alors, Gisella, est-ce qu'on pourrait afficher la réunion C?

ALAN GREENBERG : Ça y est, c'est bon, Beran. Allez-y.

BERAN GILLEN : Très bien.

Donc, la réunion C sera la réunion la plus longue, qui commencera le samedi et qui terminera le vendredi. Donc, pour le samedi et le dimanche, nous avons le travail à l'interne, avec des réunions des

groupes de travail, les dirigeants qui se retrouveront. Donc, un petit peu comme une réunion ICANN normale entre les différents groupes de travail. Et ensuite, nous avons une réunion des RALOs – une des RALOs qui se retrouvera le dimanche. Et ensuite, le lundi, nous avons gardé exactement la même chose de ce qui se passe, donc avec la séance d'introduction, les sujets présentant un grand intérêt et ensuite, le forum public.

Le mardi, vous voyez qu'il n'y a rien de notre côté parce que personne n'a soumis de demande spécifique. Donc, nous n'avons pas encore divisé notre journée. Alors, vous pouvez voir que le mardi, il y a une autre réunion des RALOs le matin et le reste de la journée, nous avons l'assemblée générale. Alors, vous savez peut-être que pour cette réunion A – pour la réunion A, il n'y avait pas d'assemblée générale. Et donc, à la réunion C, il faut avoir une assemblée générale.

Et nous terminons, donc, avec le spectacle, le *show case* à la fin

Alors, le mercredi, nous avons les sujets de grand intérêt et nous avons la réunion régionale. Cette fois-ci, il y aura en fait deux réunions en même temps. Ces réunions régionales, nous nous sommes rendu compte qu'il nous fallait avoir ceci en même temps que les sujets d'intérêt importants. Et donc, nous nous sommes dit qu'on aurait pu avoir une première réunion et ensuite, une autre réunion d'une heure quarante-cinq. Donc, le chevauchement ne sera que de 15 minutes à peu près.

Ensuite, le jeudi, nous avons le travail intercommunautaire en partie dans la matinée. Ensuite, le Secrétariat général qui se retrouve après le déjeuner. Ensuite, nous avons le forum public numéro 2 de 15 h à

17 h 30. Ensuite, la réunion publique du Conseil, et on conclut la journée. Ensuite, réunion [peu clair] pendant deux heures – ce sera peut-être trois heures suivant l'heure à laquelle les gens se lèvent. Donc, ça pourrait être de 7 h à 10 h. Ensuite, la session de développement de l'ALAC à partir de 10 h pour les nouveaux membres de l'ALAC.

Y'a-t-il des commentaires ou des questions?

ALAN GREENBERG : Il n'y a pas de mains levées, Beran. Je n'entends personne.

BERAN GILLEN : Je ne sais pas si on pourrait peut-être demander à ALAC de voter là-dessus. Je ne sais pas si c'est possible d'approuver, en tous cas pour qu'on puisse avancer. Qu'est-ce que nous faisons en fait? Je veux savoir ce que je dois faire pour avancer.

TIM DENTON : Est-ce que je peux prendre la parole?

ALAN GREENBERG : Certainement. Allez-y, Tim.

TIM DENTON : Tout d'abord, c'est la première année que je travaille là-dessus, donc je n'ai pas vraiment d'expérience pour m'exprimer peut-être de la sorte,

mais moi, j'aimerais mieux que ce soit le groupe qui s'occupe de ce comité. Moi, je pense que l'on veut des gens qui ont l'expérience de ces réunions, ceux qui ont déjà l'habitude de mettre en place ces emplois du temps sont mieux placés et c'est à eux de s'exprimer. Des gens comme moi, des gens qui ne sont présents que depuis quelques mois n'ont pas vraiment de points de vue parce que nous n'avons pas d'expérience. Désolé, mais c'est comme ça.

Donc, je laisserais cette autorité en terme de décision au Conseil qui s'occupe de ceci.

ALAN GREENBERG :

Là-dessus, nous demandons toujours à ce que l'ALAC approuve. C'est que nous faisons traditionnellement. Alors, je dirais une chose : il y a eu un nombre important de personnes dirigeantes qui ont été impliquées dans ce processus. Et comme je l'ai dit au début de cette partie de notre travail, ce que nous avons là, à l'écran, ce sont les grandes lignes. Les choses vont changer. Rien n'est définitif, mais nous voulons simplement exposer à la communauté ce que nous avons pour l'instant. Et donc, de ce point de vue, il faut que ce soit approuvé. Mais je serais enclin malgré tout, étant donné le fait qu'il y a beaucoup de détails à digérer, à faire cette approbation par consensus en ligne après l'appel. Mais ce qui serait bien, c'est de demander de manière spécifique aux gens de vraiment revoir le document. En tous cas, c'est mon point de vue.

Nous avons effectivement indiqué que nous allions peut-être demander l'accord de tout le monde aujourd'hui pendant l'appel, mais moi, je serais enclin à attendre un petit peu.

Heidi, qu'est-ce que vous en pensez par rapport à tout ceci? Et surtout, sachant que la réunion de Marrakech arrive rapidement.

HEIDI ULLRICH : Je pense que c'est le 14 décembre qu'il faudrait s'engager pour la réunion de Marrakech.

ALAN GREENBERG : Très bien. Alors, il nous reste à peu près une semaine pour laisser aux gens le temps de digérer un petit peu et d'en discuter en ligne. Donc, moi, je pense que ce serait bien de donner aux gens le temps de poser des questions si, par exemple, ils se rendent compte qu'il y a quelque chose qui a été oublié ou qu'ils n'ont pas compris. Donc, si Beran est d'accord, c'est ce que je souhaiterais faire. Donc, nous demanderons à l'ALAC d'approuver ceci par la suite.

BERAN GILLEN : Je suis tout à fait d'accord, Alan. Il y a beaucoup de choses à prendre en compte en deux heures en ligne comme ça. Et donc, je suis tout à fait d'accord pour qu'on donne aux gens le temps de digérer ceci en ligne. Mais j'aimerais vraiment quand même avoir le point de vue des uns et des autres.

ALAN GREENBERG : Pour certains d'entre nous, nous avons déjà bien consulté.

Holly, vous aviez levé la main? Y'a-t-il des choses que vous souhaitez rajouter?

HOLLY RAICHE : J'ai marqué ceci dans le chat : « Est-ce qu'on pourrait avoir ceci dans un endroit facile d'accès sur le site Web? ».

ALAN GREENBERG : Oui. Le personnel enverra un message après la réunion pour me dire exactement où trouver cet emploi du temps. Et il y aura également dans ce message une date butoir, disons pour, je ne sais pas, en fin de journée dimanche afin que nous ayons les questions, les commentaires des différentes personnes.

Donc, s'il vous plaît, est-ce qu'on pourrait mettre ceci dans la liste des choses à faire? Merci.

Alors, nous passons maintenant au point suivant. Le point suivant, c'est le point 10, donc l'emploi du temps des réunions de l'ALAC. Donc, la réunion a commencé à 14 h pour moi. Pour Kaili, il est 3 h. Et nous passons maintenant à 16 h 15 pour certains.

Donc, pour ceux d'entre vous qui participaient à la réunion, vous savez qu'il y a un an, nous avons eu un certain nombre de Doodles, de sondages d'opinion pour connaître les meilleurs horaires pour les différentes personnes. Et l'idée, c'était qu'il n'y ait personne qui se retrouve avec une réunion à 23 h ou à 4 h du matin. Alors, cela n'est pas toujours évident et nous n'y sommes pas arrivés. Jusqu'à maintenant, nous avons pu avoir une section de huit heures avec des réunions qui, pour certains d'entre nous, se sont tenues à des heures vraiment difficiles, mais nous n'avons pas changé l'heure de nos réunions. Avec l'ajout de notre nouveau membre de Chine, nous n'avons plus maintenant ce laps de temps. Et donc, de mon point de vue, je crois

qu'il n'est pas raisonnable d'organiser ces réunions pour un groupe comme l'ALAC, avec des gens du monde entier, et d'avoir des personnes qui se retrouvent toujours à 3 h à téléphoner, alors que moi, j'ai un horaire qui me convient tout à fait dans l'après-midi.

Maintenant, pour certains, l'après-midi, ça ne va pas parce que c'est en plein milieu de leur travail de leur horaire de bureau. Donc, nous allons envoyer des sondages, des Doodle *pools*, nous allons demander à tous d'être aussi souples que possible. Personne n'aime se lever à 2 h pour une réunion, mais il y a forcément des gens qui devront le faire de temps à autre. Et donc, nous demandons aux différentes personnes de prendre ceci en compte. Encore une fois, si les horaires sont vraiment difficiles, nous ferons tout notre possible pour prendre des dispositions nécessaires, mais nous allons essayer d'équilibrer les difficultés.

L'année dernière, je crois que c'était uniquement trois ou quatre fois que j'ai dû me lever à 4 h. Alors, il y a le CWG, l'IANA et le CCWG responsabilité qui ont eu ces réunions en pleine nuit. Et donc, j'ai eu à le faire. Ce n'est pas génial, mais j'ai survécu.

Je vois que la main de Kaili est levée, donc je vais lui passer la parole dans un instant, mais je note qu'avant de dire quelque chose, Kaili, ce n'est pas à cause de vous que nous allons changer la manière dont nous travaillons, c'est simplement que vous êtes – vous vous trouvez dans une situation où nous n'avons pas de choix. C'est normal. Mais je vais quand même vous laisser prendre la parole. Allez-y.

Kaili, je ne sais pas si vous êtes en train de parler, mais nous ne vous entendons pas.

KAILI KAN : Est-ce que vous m'entendez? Allô?

ALAN GREENBERG : C'est bon. Nous vous entendons, Kaili.

KAILI KAN : Merci. Merci à vous. Merci à l'ALAC d'être aussi attentif. Mais je sais que je suis en minorité. Et en plus, j'aime me coucher tard! Donc, ce n'est pas un gros problème pour moi d'écouter ces appels tardivement. C'est tout ce que je souhaitais dire.

ALAN GREENBERG : Oui, vous n'êtes pas le seul. Vous savez que Cheryl passe la nuit debout à écouter des appels de conférence et Holly et Maureen le font de temps à autre. Mais réellement, nous souhaitons nous assurer que tous, nous reconnaissons le fait que nous participons à un groupe international et nous souhaitons réellement nous assurer de prendre ceci en considération. En tous cas, merci pour votre souplesse.

Je ne sais pas, il y a quelqu'un qui semble prendre la parole... C'est Heidid?

Nous avons entendu Heidi, est-ce possible?

HEIDI ULLRICH : Oui. Désolée.

ALAN GREENBERG : Nous avons entendu Heidi et Sophia. Peut-être qu'il faudrait la présenter cette ravissante petite fille, n'est-ce pas?

HEIDI ULLRICH : Elle prend des notes en ce moment.

ALAN GREENBERG : Très bien. Voilà. Une petite interruption avec les rires de la petite fille.

Alors, maintenant, je crois que nous avons pris un petit peu d'avance. Alors, le point suivant, c'est donc la mise à jour sur les étapes suivantes en terme de responsabilité. Alors, je souhaitais que León soit présent parce que je n'avais pas envie de tout faire, mais... Je n'ai pas en fait informé les personnes qui s'occupent de la responsabilité comme quoi elles allaient peut-être devoir prendre la parole, mais vous pouvez le faire si vous le souhaitez.

Alors, premier point : les délais. Est-ce qu'on pourrait afficher le calendrier s'il vous plaît?

Gisella? C'est bon, c'est parti. J'ai vraiment besoin d'avoir le diagramme à l'écran pour pouvoir en parler.

Je ne sais pas si vous êtes sur Adobe Connect, mais sinon vous pouvez l'obtenir à partir de notre ordre du jour. C'est un dessin qui est difficile à décrire si on ne le voit pas.

Donc, nous en sommes à la moitié de la période de commentaires publics. La mise à jour a été une mise à jour sur le statut de la responsabilité et qui nous donne un petit peu un aperçu pour

comprendre le langage qui avait été utilisé dans les premières propositions. Il y a des personnes qui n'ont pas consulté ce document, eh bien, je leur recommande de le faire. Il n'y a pas de lien ici, mais nous allons envoyer le lien à la fin de la réunion à la liste de l'ALAC. Je vais demander au personnel de le faire. Donc, le document mis à jour qui a été publié en novembre, qui a été publié en novembre.

Il y a beaucoup de travail qui est en cours pour essayer d'incorporer au sein de cette proposition officielle qui sera donc publiée le 30 novembre – donc, à la fin de la semaine — tous les changements qui ont été identifiés dans le cadre des discussions de Dublin et des discussions qui ont fait suite à Dublin et qui ont mis en place des changements du rapport.

Donc, la troisième proposition est complètement différente de la première. Nous ne parlons plus d'un modèle de membre, nous parlons d'un membre d'électeur unique, donc c'est une structure plus légère, et nous avons changé beaucoup des détails du rapport.

Donc, l'objectif, c'est de publier ceci le 30. Ensuite, il y aura une courte période de commentaires de 30 jours à la suite des 15 jours qui avaient mis à disposition cette proposition transitoire. Ensuite, nous arrivons au 24 décembre. 24 décembre, il y aura une synthèse des commentaires. Et le Groupe de travail, le CCWG, modifiera la proposition sur la base des commentaires. Ensuite, le 7 janvier – donc, il y aura deux semaines où les entités charte, dont l'ALAC fait partie, devront approuver la proposition. Donc, même s'il y aura des changements, selon la charte : il n'y aura pas d'autres périodes de commentaires publics. À ce point-là, cela dépendra des entités charte – des membres charte.

Donc, la ccNSO espère pouvoir prendre sa décision le 23 décembre. Donc, ils vont regarder les commentaires, ils devront définir si la proposition par rapport aux commentaires est acceptable. Alors, il est possible que la réponse soit « oui » ou « non ». Il y a toujours la possibilité qu'il y ait une réunion en face à face de certaines des entités charte, des organisations charte entre le 7 et le 22. Le point de vue de l'ALAC que nous avons défini à Dublin, et que j'ai répété au nom de l'ALAC, c'est que même si nous n'allons pas exiger une réunion en face à face – s'il y en a une – pour les autres ACs et SOs, c'est que nous allons participer. Donc, nous aurons l'opportunité de passer en revue le rapport, la proposition dans les détails. Nous nous assurerons que tout le monde est d'accord et nous espérons pouvoir l'approuver. Et bien sûr, il est tout à fait possible que nous ne l'approuvions pas s'il y a des points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord.

La charte du CCWG dit que toutes les ACs, SOs doivent approuver, sauf une. Donc, il est tout à fait possible qu'on se retrouve en Europe, début janvier, ou non. Il nous faudra donc considérer ceci et lorsque nous nous rapprocherons de cette date, nous saurons s'il y aura une réunion en face à face ou pas et nous verrons s'il faut organiser des webinaires, des réunions ALAC pour ratifier à distance.

Voilà. Donc, voilà où nous en sommes pour l'instant. L'emploi du temps est très serré. Il est complexe. Mais selon ce que nous avons compris de la part de Washington, eh bien, il nous faut absolument livrer ce rapport dans ces temps-là pour que la transition puisse se faire. Il y a bien sûr des questions politiques qui sont en train de se jouer à Washington et donc, nous ne savons pas exactement ce qui va se passer là-dessus.

Alors, le point suivant. Il y a un lien sur l'emploi du temps qui nous mène au troisième rapport avec les changements qui ont été mis en place. Il y a un certain nombre d'annexes également.

Donc, je suggère à toutes les personnes qui souhaitent connaître les détails de consulter le rapport. Il est vraiment différent. Donc, je recommande réellement de lire ce rapport, le rapport dans son ensemble, ainsi que les annexes, si possible. Parce que tous au sein de l'ALAC allez devoir prendre une décision. Il vous faut vraiment bien comprendre ce rapport.

Alors, le point suivant dans notre ordre du jour, c'est donc le résumé. Nous avons fait un certain nombre de commentaires sur la deuxième version. Et le lien à l'ordre du jour, c'est en fait l'évaluation actuelle. Il y a la déclaration, il y a les points qui sont surlignés en jaune et en vert. Donc, vert, c'est ce qui a été changé dans le rapport par rapport à ce que nous avons suggéré. En jaune, ce sont des points qui n'ont pas encore été changés. Il y a encore un processus qui est en cours, il y aura des changements qui seront mis en place au cours des jours à venir, mais pour l'instant, il y a un certain nombre de points qui, pour nous, sont des points critiques et qui n'ont pas été incorporés dans la proposition.

Donc, au fur et à mesure que la semaine va se dérouler, il est possible que ceci soit mis en place. Et encore une fois, il nous faudra soit décider d'accepter, soit de faire des commentaires encore et de déclarer que ceci n'a pas été changé et donc l'ALAC ne pourra sans doute pas ratifier.

Alors, si vous descendez... j'essaie d'identifier la plupart des paragraphes. J'ai essayé de montrer quelles sont les questions qui ont

été résolues... Alors, parfois, ce sont des choses qui ne sont plus pertinentes parce que le rapport a changé, parfois ce sont des choses qui n'existent plus dans le rapport, donc il faut le savoir. Mais c'est une synthèse qui vous donne un petit peu une idée de là où nous en sommes.

Alors, le dernier point dont je souhaitais parler, c'est donc la question des commentaires par le Conseil d'administration. Le Conseil a publié un certain nombre de commentaires il y a quelques jours, ainsi qu'hier. Ces commentaires, d'une manière générale, reflètent le fait que le Conseil d'administration n'est pas tout à fait à l'aise sur certains points. Le Conseil a déclaré qu'il allait émettre un certain nombre de commentaires à la mi-décembre. Et si vous regardez le calendrier, c'est juste avant la fin de la période de commentaires. Alors, il nous reste à voir ce qui va être fait par rapport à ces commentaires. Si le Conseil d'administration déclare qu'il ne peut pas accepter certaines des choses qui sont dans la proposition, eh bien, que va-t-on faire pour résoudre ce genre de choses? Les choses ne sont pas claires là-dessus.

Il semblerait que certains de ces points ont fait l'objet de beaucoup de discussions au sein du CWG. Et le Conseil d'administration, en fait, n'est pas d'accord par rapport aux recommandations de la communauté en général. Étant donné que le Conseil d'administration doit approuver les statuts qui vont ressortir de ces recommandations, si nous nous trouvons avec quelque chose qui a été approuvée par les entités charte, mais qui n'est pas accepté par le Conseil d'administration, eh bien, je ne sais pas exactement ce qui va se faire, ce n'est pas clair. Et puis, en une semaine, entre le 30 décembre et le 7 janvier, il n'est pas clair de savoir ce que va faire le CCWG, s'il va réellement changer son avis sur ces

questions. Donc, tout ceci est intéressant. Je ne souhaite pas prédire, prévoir ce qui va se passer si, par exemple, le Conseil d'administration fait des commentaires assez catégoriques par rapport à un refus.

Voilà tout ce que j'ai à dire là-dessus. Les choses sont en train de changer. Le dernier appel – à 2 h pour moi – hier soir a été intense. Il y a un autre appel jeudi matin – jeudi matin pour moi. Alors, aux États-Unis, c'est donc Thanksgiving, c'est la fête nationale pour laquelle les gens se déplacent, les gens voyagent, donc je ne sais pas si les gens vont beaucoup participer à cette réunion, on va voir. En tous cas, il y a une réunion qui est prévue et il semblerait que certaines décisions vont devoir être résolues avant la publication de ce rapport.

Alors, je vais maintenant passer la parole à toute personne qui souhaite participer, qui, par exemple, a été active au sein du CCWG. Je ne sais pas, Sébastien, Cheryl... Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Bien. Merci. Je voulais partir à la partie, là où vous avez fait le lien aux commentaires que l'ALAC est en train de discuter en ce moment. Je voulais dire que par rapport à la version préliminaire actuelle, qui devrait être conclue vers la fin du mois. On est en train de travailler sur cette déclaration pour assurer que l'ALAC et Alan Greenberg et toutes les personnes impliquées sont d'accord. Donc, je voudrais remercier Alan et dire spécifiquement que nous avons demandé à avoir l'accord de tout le monde.

Donc, on travaille pleinement pour essayer de déterminer quand la décision devrait être prise afin de pouvoir, par exemple, définir quand

l’Affirmation d’engagement pourra être évaluée par rapport aux discussions de l’ALAC.

Et lorsqu’on discute de ces questions en termes généraux, il faudrait vérifier si les suggestions faites ont été prises en compte.

Alors, il y a différents aspects pour voir s’il y a des modifications supplémentaires à ces engagements de l’ICANN pour voir si on ne devrait pas modifier l’affirmation d’engagement à l’issue de la période de commentaires.

MAUREEN HILYARD : En fait [peu clair] affirmation de l’ALAC serait quelque chose d’utile. Mais faites-moi confiance, si on ne l’a pas, on devrait continuer de travailler de toute façon.

ALAN GREENBERG : Merci. Je signale qu’il y en a qui ne sont pas simplement des discussions de l’ALAC, mais plutôt des modifications substantielles au document lui-même.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, c’est vrai. Il y a ces questions de protection, par exemple, qui sont très importantes. Alors, il faut s’assurer qu’en tant qu’organisation membre, notre avis va être pris en compte.

ALAN GREENBERG : Oui. De toute façon, même si on est gênant, peu importe, hein? L'idée est de contribuer.

Y'a-t-il d'autres remarques là-dessus?

Sébastien, Seun, Olivier, peut-être, qui a participé à ce processus... Est-ce que vous voulez poser d'autres questions? Est-ce que tout ce qui a été présenté était clair? Ou alors, est-ce que c'était tellement déroutant que vous ne savez plus où on en est? Bon, d'accord, je pense que le silence acquiesce.

SEUN OJEDEJI : Pardon.

ALAN GREENBERG : Non, non, allez-y.

SEUN OJEDEJI : Oui. D'accord. Alors, je voulais simplement faire quelques commentaires concernant la version préliminaire de la mission et dire que ce lien qu'on a établi peut être repris – peut-être qu'on ne devrait pas discuter de la mission.

ALAN GREENBERG : Moi, j'ai ma réponse, il y en a d'autres qui ont sans doute leur propre avis, ça dépend de qui répond. Mais il y a des logiques – des modifications que l'on veut apporter exprès et il y a une logique là derrière. Et il y a des modifications qui sont accidentelles et peut-être

qu'il va falloir que l'on fasse ces modifications si on n'a pas fait exprès de modifier ce qui est modifié. Donc, il faut tout à fait que l'on identifie le problème que vous pourriez avoir pour essayer de répondre pourquoi il y a un problème, pour essayer de voir ce qu'on pourrait améliorer, quel aurait pu être l'accident dans la modification. Donc, je ne pense pas qu'il y a une réponse générale. Je pense qu'on ne peut pas assumer directement que toute est une conspiration ou tout est une erreur et qu'il va falloir que l'on aille point par point.

SEUN OJEDEJI :

Merci, Alan. Mais si vous me permettez, je voudrais faire un commentaire au sujet de l'ALAC et de l'importance qui est accordée à ce processus pour demander aux membres de s'exprimer afin d'assurer la continuité. Alors, il faudrait voir si on n'agit pas en même temps dans l'intérêt de toutes les communautés.

ALAN GREENBERG :

Merci, Seun. Seun parle ici de la version de l'exercice d'analyse de risques numéro 18 qui dit que le Conseil d'administration ne doit pas traiter différemment les conseils du GAC, à moins que les conseils du GAC soient issus du modèle de consensus. Ce qui implique que tout le monde veut quelque chose et qu'il n'y a point d'objections. Et la modification, en fait, disait qu'il ne devrait pas y avoir d'objection substantielle. Il y a des discussions au sujet de si le Conseil peut rejeter des modifications proposées à la super majorité, à la majorité qualifiée, avec la majorité de 51 %, etc. Donc, c'était des discussions qui ont eu lieu et apparemment, potentiellement ce sont des points qui pourraient être de grosses préoccupations pour le Gouvernement des États-Unis,

qui pourrait ne pas vouloir que l'ICANN réponde au Conseil du GAC, et c'est peut-être un conseil auquel beaucoup de pays s'opposent.

Par exemple, il y a des inquiétudes disant qu'une décision pourrait être prise par une majorité qualifiée des membres du GAC, mais il pourrait y avoir des états qui s'opposent et alors, il faudrait voir si ces conseils ne devraient pas être traités ou considérés avec certaines conditions qui devraient être expliquées dans les statuts constitutifs. Je ne dirais pas que ça ne m'intéresse pas, mais je ne suis pas vraiment une personne qui [peu clair] ici, hein?

Donc, peut-être que si on ne s'oppose pas forcément au Conseil sachant que le GAC est une des organisations membres et que le Conseil d'administration peut accepter des modifications ou des conseils proposés par le GAC.

Je ne dirais pas si la réponse est celle que je préfère ou pas, je préfère avoir une réponse et puis c'est tout. [Peu clair] différentes perspectives. Mais je ne pense pas que l'ALAC [peu clair] une des organisations qui sont très impliquées dans ce sens. C'est très important s'il y a suffisamment de personnes qui ont des opinions fortes, des avis forts, mais je pense que ce n'est pas la peine de participer à ce même niveau, en tous cas c'est ce que je pense. Voilà ce que l'on prévoit.

Nous avons deux intervenants qui souhaitent prendre la parole. Nous avons d'abord Sébastien et après, Olivier.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan. J'espère que vous m'entendez correctement.

ALAN GREENBERG : Oui.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Par rapport à l'exercice de simulation de risques numéro 18, c'est vrai que ce n'est peut-être pas le bon endroit pour qu'on y soit parce que c'est très compliqué comme débat, comme discussion, et j'ai l'impression que le GAC est d'un côté et qu'il y a beaucoup de citoyens des États-Unis qui sont contre le GAC qui voulait imposer des mesures. Et je sens qu'on ne va rien gagner en tant qu'At-Large, on ne va rien gagner de ce processus.

En définitive, si on peut se mettre d'accord avec le GAC et si on arrive à présenter une proposition commune, je pense que vous serez tous d'accord avec le fait qu'on ne peut rien faire, on n'y peut rien contre.

On a consacré beaucoup de temps à une question très spécifique. Il est important [peu clair] un peu trop spécifique sans avoir une vision vraiment de la situation générale. Cela m'inquiète parce que je sens qu'on arrivera à une solution qui sera rejetée, même si tout le monde dit le contraire. Donc, on présente beaucoup de risques encore pour le modèle multipartite. Mais si on divise la fonction IANA en différentes parties, tous ceux qui vont être en dehors de l'ICANN vont avoir besoin de la participation des utilisateurs finaux. Mais si on veut modifier la mission de l'ICANN dans les statuts constitutifs, au bout du compte, cela

va nous empêcher de participer en tant qu'utilisateurs finaux. Donc, cela serait vraiment un souci à mon avis.

L'autre question à considérer serait si on n'est en mesure d'accepter les modifications proposées. Il semblerait que des fois, on se répète, que tous les titres ont les mêmes phrases.

Et si on parle de diversité en termes généraux avec l'ICANN, la diversité de l'ICANN est importante, c'est important d'avoir des SOs, des ACs qui vont avoir un travail [peu clair] la diversité. C'est ça qui nous importe.

Nous sommes déjà arrivés à différents résultats et donc, à mon avis, ça pourrait varier, mais bon, voilà ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG :

Merci, Sébastien. Je partage beaucoup des inquiétudes que vous présentez. Peut-être que l'ICANN pourrait ainsi changer dans un sens qui ne nous convient pas. Ce n'est pas ce que l'on veut pour l'ICANN. Je ne sais pas bien comment on peut résoudre en ce moment ce problème de trajectoire, et donc je vous demande, vous ainsi que d'autres personnes, de suivre le processus de près. Moi-même, j'ai exprimé mon avis personnel, pas celui de l'ALAC, mais si vous pensez qu'en tant qu'ALAC, on pourrait définir quel est notre avis, quelle est notre position, qu'est-ce qu'on ne peut pas ratifier, peut-être que vous pourriez le partager à travers la liste de diffusion de l'ALAC pour que l'on puisse prendre une décision au nom du groupe à partir de ce point de départ, pour voir si c'est un problème que vous avez ou si le reste des membres sont aussi d'accord.

On n'a pas beaucoup de temps. J'ai Olivier qui veut intervenir. Il nous reste 14 minutes dans cette réunion. Nous allons prendre dix minutes de plus pour discuter de la réunion de Marrakech. On a des questions très importantes à discuter. Donc, il ne nous reste que quatre minutes pour discuter de ces modifications. À ce moment-là, nous allons remettre à plus tard la discussion et nous allons rester dix minutes de plus, si les interprètes peuvent nous accompagner.

Alors, Olivier, je vous donne la parole. S'il vous plaît, soyez aussi bref que possible. Je vais vous interrompre si besoin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. J'irai rapidement ici. Lorsque je regarde le document, je vois que Sébastien a abordé beaucoup des commentaires que j'avais à faire, mais il a également parlé de la question des modifications, du suivi des modifications et des lignes rouges. Et je voulais reprendre cette question-là. Ici, on fait des commentaires où l'on dit spécifiquement : « Voilà ce qui est inacceptable pour nous ». Et nous indiquerons des points qui semblent être modifiés, qui semblent être marqués. Il semblerait qu'on a ici biffé des parties, mais la consultation publique dit que le document sera envoyé au Conseil d'administration, mais la consultation publique dit que le document sera envoyé au Conseil d'administration pour sa ratification, etc. Moi, ce que j'aimerais que l'on sache à quel point il est probable que ces points-là allaient être considérés et qu'est-ce que ça va donner si les points ne sont pas considérés. Qu'est-ce qui va se passer avec les points qui ne sont pas considérés?

On a un glacier ici qui flotte dans cet océan de l'ICANN et l'ALAC essaie de pousser ce glaçon dans un sens alors que la marée va dans un sens contraire. Qu'est-ce que vous voudriez faire? Ne devrait-on pas considéré ce qu'on dit dans le paragraphe 27, par exemple : « L'ALAC devrait... », etc., etc. Nous disons : « Ce n'est pas acceptable pour nous que l'ICANN [peu clair] ». Donc, est-ce qu'on ne devrait pas exprimer explicitement le domaine qui est exclu? Ou alors, on pourrait tout simplement dire : « Non, ça ne nous intéresse pas de faire ces modifications. L'ALAC ne va pas les ratifier. Point ».

ALAN GREENBERG : C'est bon, vous avez fini?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, ça y est, j'ai fini.

ALAN GREENBERG : Merci. Alors, j'espère que la rédaction sera satisfaisante pour tout le monde, mais je pense que les modifications ne vont pas être prises en compte dans le paragraphe 218, sachant qu'on va permettre aux mécanismes de marcher. Et on a modifié un peu ici la rédaction, et on parle de mécanismes de marché qui auraient du contrôle, et la rédaction serait faisable, on va dire que c'est faisable. Et nous, on va dire qu'on ne peut pas accepter cela parce que ce ne serait pas faisable.

On aura différents choix ici. Lorsqu'on verra la version préliminaire finale à la fin de la semaine, on aura l'occasion de s'exprimer, de faire des commentaires. Si, à ce point-là, nous sentons toujours qu'il est

important – et à mon avis, on ne peut pas identifier les choses de manière dramatique pour convaincre les personnes si on n'est pas convaincu des versions préliminaires que nous avons. Il faudrait revoir si on veut utiliser ou pas. Donc, si c'est sérieux pour nous, on va devoir modifier la proposition de rédaction dans cette période de consultations publiques et après, on aura, je pense, 14 jours – je ne sais plus combien de jours pour évaluer la version finale, la version préliminaire finale qui sera la version finale de la proposition, qui sera ratifiée par différents organismes.

Alors, il pourrait y avoir des points qui me semblent être essentiels et qu'une autre personne pense qu'avec la proposition ce serait plus difficile et il y aura des décisions à prendre là-dessus. Je pense qu'il n'y a pas énormément de points qui appartiennent à ce domaine, mais ça pourrait se passer, c'est possible.

Nous avons en tous cas noté des positions fortes dans cette version préliminaire actuelle, mais il va falloir que l'on décide si on veut changer cela ou pas.

Lors de la réunion de Dublin, nous avons décidé que les résultats que l'on va publier en tant que troisième version préliminaire à la fin de la période de consultations publiques seraient sérieux. Et donc, l'ALAC ne peut pas dire : « Un peu de ceci, un peu de cela », il va falloir qu'on identifie vraiment quel est l'avis, quels sont les points qui nous dérangent, qui nous gênent et marquer notre avis fortement. Je ne sais pas comment, je ne sais pas très bien, mais en tous cas, il va falloir qu'on le fasse.

Il nous reste neuf minutes pour l'heure. Et donc, puisqu'il va être bientôt 21 h, je pense qu'on devrait consacrer quelques instants à ce qui va se passer à Marrakech. Je sais qu'il y a eu des discussions concernant les problèmes de sécurité et je pense que ça fait partie de ce qu'Aziz va vouloir discuter. J'espère qu'il sera connecté pour nous expliquer tout cela.

Aziz, j'espère que vous nous écoutez. Aziz, est-ce que vous nous écoutez? Vous parlez? On a un diagramme.

GISELLA GRUBER : Aziz a confirmé qu'il va nous rejoindre sur le canal anglais à travers Adobe Connect.

ALAN GREENBERG : Je pense qu'il va se connecter tout de suite sur Adobe Connect. Est-ce qu'il a son micro en muet? Parce que je pense qu'il est déjà connecté? Aziz, peut-être que vous pourriez essayer de parler. Je ne sais pas si votre micro est en muet...

AZIZ HILALI : Vous m'entendez?

ALAN GREENBERG : Oui, on vous entend.

AZIZ HILALI :

Merci, Alan. Bonjour à tous. Bonsoir. J'essaie de parler en anglais pour parler un peu de la réunion de Marrakech. Est-ce que vous voulez que je présente d'abord l'endroit où la réunion va avoir lieu?

Vous allez voir dans les transparents des images de cet endroit. Vous avez une vue d'ensemble. Dans l'image, on a donc le Palmeraie. On a différents choix de logement au sein de cet ensemble de bâtiment, vous voyez qu'il y en a plusieurs. On a un secteur de golf. Et sur la droite, vous voyez qu'on a le golf lui-même, qui est plus moderne et très ample.

La capacité de l'hôtel est 750 chambres, et on a des villas, des appartements qui ont tous beaucoup d'espace, ce qui sera convenable aux participants de la réunion de l'ICANN.

On a un champ de golf de 27 trous et vous pouvez donc exercer votre golf pendant la réunion.

On est tout près de la ville de Marrakech depuis Palmeraie.

ALAN GREENBERG :

Aziz, je pense que vous êtes déconnecté. Aziz, si vous parlez, on ne vous entend pas. Aziz, vous n'êtes pas connecté sur le canal français?

GISELLA GRUBER :

Pardon, Alan. J'essaie de vérifier quel est le problème.

ALAN GREENBERG : Aziz, on vous a perdu sur l'Adobe Connect et on ne vous entend pas ici non plus. Vous êtes en muet, je pense, à travers le téléphone. Est-ce que vous voulez qu'il parle dans le canal français? Ou alors, reconnectez-vous sur le canal anglais à travers Adobe Connect. On essaie de vous rejoindre.

GISELLA GRUBER : Alan, Aziz est connecté au canal français. Je vais voir s'il peut rejoindre le canal Adobe Connect. Aziz, est-ce que vous pourriez parler?

AZIZ HILALI : Est-ce que vous m'entendez?

ALAN GREENBERG : Ah oui! Parfait. Merci, Aziz.

AZIZ HILALI : Bien. Donc, la diapo numéro 3 était une présentation qui a déjà été faite hier au groupe de la GNSO qui voulait avoir des informations concernant les gTLDs et la zone où nous allons loger à Marrakech pour le présenter aux membres de leur organisation.

J'ai préparé cette présentation pour la présenter aux différentes organisations, ACs, SOs, et j'ai demandé la collaboration du personnel de l'ICANN.

Comme vous voyez, il s'agit d'une zone qui est un peu en dehors de la ville, qui a tous les services de sécurité, des caméras de surveillance, des

gardiens 24 h/24, donc vous pouvez rester tranquille que la zone est sûre. Et nous avons de la surveillance vidéo 24 h/24, comme je disais tout à l'heure.

Dans cette diapo numéro 4, vous voyez d'autres mesures de sécurité qui changent le schéma de sécurité primaire en cas de besoin. On a également la vérification des véhicules, des voitures qui entrent sept jours de la semaine, 24 h/24 aussi. Donc, les mesures de sécurité sont nombreuses.

On a travaillé avec l'Équipe de réunions de l'ICANN pour essayer d'organiser nos activités de Marrakech afin d'essayer d'accueillir tous les participants dans ce même centre. Et on sera dans le même endroit de la réunion si on loge dans la Palmeraie. Donc, vous pouvez rester tranquille que ce sera très très sûr. On aura donc une navette fournie par l'ICANN qui peut vous amener d'un secteur à un autre de l'hôtel, qui est très vaste d'ailleurs.

Si vous voulez aller au centre-ville, il est possible de demander à ICANN Constituency Travel d'arranger cela pour vous. Et si vous voulez, je peux moi-même vous envoyer une liste des hôtels qui ont été négociés à travers l'Équipe de réunions de l'ICANN.

Finalement, dans la diapo numéro 5, vous voyez les évènements d'importance qui vont avoir lieu lors de la réunion de l'ICANN à Marrakech. La réunion de haut niveau ministériel du GAC aura lieu le 7 mars. Les ministres marocains vont participer à cette réunion de haut niveau. On aura également une réunion spéciale de ministres africains chargés des TICs et des ministres d'économie numérique, entre autres.

L'idée est de voir comment on peut encourager le développement de l'économie numérique en Afrique.

Par rapport aux activités d'AFRALO à Marrakech, comme Beran l'a dit tout à l'heure, l'idée est de faire participer à cette réunion autant de personnes que possible.

Lorsque l'ICANN organise des réunions en Afrique, AFRALO essaie toujours de faire des progrès, de faire évoluer les activités d'AFRALO pour essayer de pouvoir renforcer le rôle de l'ICANN. Et donc, on voudrait que Marrakech et des ONG des différentes régions du Maroc pour avoir une bonne représentation du pays.

En même temps, on voudrait que ce soit une vraie célébration et un vrai acte de reconnaissance de tout ce que Fadi a fait pour la région africaine. Et donc, c'est quelque chose qu'on essaiera de transmettre lors de notre *show case*.

Dans notre ordre du jour, on prévoit d'avoir un *show case* avec des spectacles représentatifs de la culture locale pour que l'on sente vraiment qu'on est en Afrique.

On aura également un autre évènement qui est la troisième édition du Forum du DNS en Afrique. Et c'est Barrack Otieno qui sera chargé de cela. Donc, si vous voulez en discuter avec Barrack, si vous voulez participer à ce Forum du DNS en Afrique, vous pouvez parler à Barrack.

Je vous remercie. Voilà la fin de ma présentation. Merci à tout le monde.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Aziz. J'ai une question. Par rapport à ces diapositives, tous les participants At-Large seront logés sur place. Donc, vous pouvez demander d'être dans la ville si vous voulez, je ne sais pas, faire plus la fête. Mais être sur place va vraiment faciliter les choses en termes d'intérêts, en termes de sécurité.

Alors, j'ai une question pour vous, Aziz. Est-ce qu'il y aura des mesures de sécurité pour rentrer dans le Palais des congrès? Est-ce que ce sera une sécurité de manière générale, pour tout le site?

AZIZ HILALI : Oui. Comme vous le savez, nous avons reçu au cours du mois passé un des responsables de la sécurité pour l'ICANN. Et il y a eu trois réunions avec des personnes de haut niveau, des personnes qui s'occupent de la gestion de la sécurité au niveau national, au niveau régional. Donc, à la suite de cette discussion, nous avons décidé avec Tomasso – parce que vous savez que l'ICANN est ouvert à tous et donc, n'importe qui, en fait, peut s'inscrire avec une fausse identité, avec un faux nom, un patronyme. Donc, nous avons décidé que lors de cette réunion – et peut-être même pour d'autres réunions – de vérifier l'identité, les noms de chacun des participants au moment de l'inscription. Et donc, le site de – le Palmeraie, il y a une entrée pour le village, pour les villas et ensuite, il y a une autre entrée pour le Palais des congrès. Et donc, il y aura en fait une double vérification de la sécurité, un double contrôle pour se rendre dans le Palais des congrès.

ALAN GREENBERG : La raison pour laquelle je pose la question, c'est lors de la réunion de l'IGF, il y avait des machines à rayons X, donc une sécurité à l'entrée du Palais des congrès, et étant donné qu'il n'y avait que trois machines, il y avait en fait de grandes queues et donc il a fallu 45 minutes chaque fois pour rentrer. Donc, j'espère que si, effectivement, il y a des mesures de sécurité à ce niveau, eh bien, on pourra s'occuper d'un tel niveau, d'une telle foule. Donc, c'était la raison pour laquelle je posais la question.

Alors, Olivier, nous n'avons plus beaucoup de temps, mais je sais que vous avez une question. En tous cas, rapidement s'il vous plaît.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. J'ai écouté l'appel de la GNSO, du Conseil de la GNSO, où Aziz a fait une excellente présentation pour cet appel et donc, certaines des questions avaient trait au plan dans la présentation qui montrait un peu la position des différents gardes, etc. Et donc, ce qui les inquiétait, c'était qu'en fait, ce plan indiquait justement le lieu où se trouverait ces gardes pour des terroristes, pour toute personne qui serait intéressée à savoir où se trouvait ces gardes.

Donc, je voulais simplement dire le fait que c'était simplement pour donner une idée du nombre de personnes qui étaient sur place. Mais ce n'est pas le lieu exact où se trouvaient ces gardes. Ce n'est pas de ça qu'il s'agit.

Deuxième chose. Il y a eu des questions par rapport aux personnes qui font partie de l'Équipe de l'ICANN qui s'occupe de la sécurité, et il y a un individu en particulier qui a été mentionné – qui s'appelle Chris Clark – et qui travaille pour une société qui s'appelle Control Risks. Donc,

l'ICANN a employé des sociétés bien spécifiques qui sont hautement recommandées et qui s'occupent de la gestion des projets, par exemple la FIFA au Brésil, et qui se sont occupées d'activités très larges, très importantes dans le monde entier. Ils travaillent avec l'armée aux États-Unis, etc., etc. Donc, vous avez vraiment des personnes de haut calibre qui seront présentes lors de cette réunion pour minimiser tout risque et pour assurer une excellente sécurité.

ALAN GREENBERG : Merci de nous avoir fait peur à tous, Olivier. Aziz? Allez-y. Vous avez la parole. Aziz.

AZIZ HILALI : Je vais parler en français.

INTERPRÈTE : Excusez-moi, Alan, j'ai un petit retard parce que j'écoute en français.

ALAN GREENBERG : Merci.

INTERPRÈTE : Aziz, on ne vous entend pas.

AZIZ HILALI : Oui, vous m'entendez maintenant

INTERPRÈTE : Oui, c'est bon. Merci. Allez-y.

AZIZ HILALI : Je parle en réponse à Olivier. Vous imaginez bien que le schéma est à titre indicatif et il n'indique pas des positions exactes, mais j'étais obligé de faire ça pour d'abord informer les gens, rassurer les gens que c'est un endroit entièrement sécurisé et que déjà, pour rentrer dans cette zone, on rentre en voiture par une porte. Et comme j'ai dit, c'est 200 hectares et il y a des caméras partout. Et donc, côté sécurité, vous pouvez être sûr que c'est sécurisé.

Parlant de Chris Clark, effectivement, c'est quelqu'un qui a été envoyé par l'ICANN. Et personnellement, c'est moi-même qui l'ai reçu. Je me suis occupé de lui pendant trois jours où j'ai quitté mon...

INTERPRÈTE : Aziz, je ne vous entends plus. Allô? Aziz? L'interprète ne vous entend plus.

ALAN GREENBERG : Alors, il y a encore un autre point sur l'ordre du jour. Heidi, je ne sais pas si vous êtes encore avec nous.

HEIDI ULLRICH : Oui.

ALAN GREENBERG : Alors, il vous reste quelques secondes, Heidi, pour le dernier point.

HEIDI ULLRICH : Trente secondes. Gisella, est-ce que vous pourriez s'il vous plaît mettre ceci dans le chat? Il y a une mise à jour par rapport à l'engagement non commercial et il y a eu deux commentaires de Dublin; les commentaires sont disponibles jusqu'au 11 décembre. Il y a également un webinaire qui sera organisé, je pense, le 14 ou 15 décembre par rapport à une mise à jour sur ce qui se passe par rapport à la société civile et l'engagement non commercial. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Donc, ce document est lié à l'ordre du jour, donc vous pouvez le trouver sur l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Y'a-t-il d'autres points, d'autres questions, des choses que vous souhaitez ajouter? Nous avons encore une minute environ. Mais les interprètes vont devoir partir dans quelques minutes.

Oui, Sébastien, nous avons vu votre objection.

Tout ce que nous sommes en train de dire, c'est simplement que ce document est disponible et qu'on peut le consulter.

Ceci étant, je pense que la réunion est terminée. Si vous avez des choses à dire par rapport à la responsabilité, nous avons été obligés de couper court à la discussion, n'hésitez pas à faire des commentaires. Nous avons très peu de temps. Il nous faut absolument identifier ce qui est critique pour l'ALAC. Donc, il nous faudra décider à savoir si ce sont des

choses très importantes, des lignes rouges. Et si vous pensez qu'il y a quelque chose de critique, eh bien – en tous cas, pour beaucoup d'entre nous, nous avons des préoccupations, des changements à faire par rapport à la déclaration sur la mission, la nature de l'ICANN. Eh bien, il nous faut absolument pouvoir le prendre en considération.

Il semblerait qu'Aziz est de retour? Est-ce qu'il peut parler? Est-ce qu'on l'entend? En anglais? En français? Allez-y, Aziz. On va lui donner quelques minutes.

AZIZ HILALI :

Oui, je suis de retour. Alors, je ne sais pas à quel moment la communication s'est arrêtée. Je disais que nous avons reçu Chris Clark — je ne sais pas si la communication s'est arrêtée là... Chris Clark est, comme l'a dit Olivier, quelqu'un qui travaille pour une boîte privée et qui est responsable de la sécurité des régions de l'ICANN, pas seulement de Marrakech, mais elle a été recrutée pour sécuriser les régions de l'ICANN.

Cette personne-là, j'ai consacré trois jours avec lui. On a été à Marrakech, on a été à Casa, à Rabat, et nous avons rencontré les hauts responsables de sécurité. Et je disais qu'on avait été reçu par le gouverneur de la région de Marrakech, qui nous a invités à nous réunir un mois avant la réunion de l'ICANN, dans laquelle – une réunion qui sera généralisée, où il y aurait sept commissions et chaque commission sera chargée d'une tâche concernant la sécurité, non seulement physique, mais côté médical, côté incendie, côté hygiène, etc.

Donc, tout ça pour vous dire que la réunion se passera comme prévu. La zone est complètement sécurisée et donc, si vous avez d'autres questions, je suis prêt à y répondre. Allô?

ALAN GREENBERG : Merci, Aziz. Olivier souhaitait rajouter quelque chose. Je crois qu'il nous reste très peu de temps. Donc, je vous demande d'être aussi bref que possible. Vous pouvez y aller.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Par rapport à ce que vient de dire Aziz, je crois qu'effectivement, la réunion va être excellente, elle va être tout à fait sécurisée. Pour toutes les personnes qui s'inquiètent, sachez que j'attends la réunion avec impatience. Alors, par rapport à ce que vous venez dire, la déclaration, quelles sont les dates auxquelles la période de commentaires va ouvrir et va se terminer? Je crois que principalement, ce sont des commentaires des SOs et des ACs. Donc, ouverture et conclusion, de manière à ce que nous soyons prêts.

ALAN GREENBERG : Je crois que la période de commentaires est ouverte. Pour ce qui est du CCWG – donc, il y a la période de commentaires des organisations membres. Ensuite, le rapport préliminaire sera publié en novembre, le 30 novembre, donc on ne peut pas faire de commentaires avant. Mais ce sera le 21 décembre. Si un document est prêt avant, ce sera bien. J'aimerais bien quand même qu'on ne fasse pas les choses à la dernière

minute. Mais si nous avons des commentaires très robustes, il nous faut absolument informer le CCWG aussi rapidement que possible.

Donc, en fait, techniquement, nous avons jusqu'au 21.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il n'y a rien pour l'instant sur la page de commentaires publics, sur la page ALAC *development*. Donc, il serait peut-être bien de préparer quelque chose.

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait, ce serait bien. J'en prends note. S'il n'y a rien d'autre, je vous remercie. Je remercie les interprètes aussi, non seulement pour leur excellent travail, mais pour le temps qu'ils nous ont accordé. Je remercie tous les membres de l'ALAC qui sont restés avec nous pour cette réunion qui, donc, s'est poursuivie un petit peu plus longtemps que prévu. De temps à autre, c'est comme ça que ça se passe. Mais je crois que nous avons été très productifs.

En tous cas, merci à tous. Nous nous retrouverons plus tard. Merci beaucoup. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]